



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 3108

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les retards de règlement aux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie. En effet, ceux-ci mettent en difficulté les trésoreries des établissements de maisons de retraite ainsi que des particuliers. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour améliorer rapidement cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3108

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 septembre 2002, page 3189